



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Situation : le village est situé dans un vallon se dirigeant du nord au sud et se prolongeant de ce dernier côté par la gorge de Flumen jusqu'à la vallée du Tacon. Le versant oriental de ce vallon, très abrupt et à peine habité, est presque entièrement recouvert de bois ; le versant occidental, moins incliné, se divise en plusieurs petits vallons secondaires parallèles au vallon principal ; leurs crêtes sont en grande partie dénudées et stériles, et les parties inférieures entremêlées de bois, de pâturages et de terres cultivées. C'est sur ce versant occidental, fortement incliné, qu'est situé le chef-lieu de la commune.

Village de l'arrondissement et du canton de Saint-Claude ; chef-lieu de perception et distribution de poste aux lettres ; succursale dont dépendent les Molunes ; à 11 km de Saint-Claud et 70 km de Lons-le-Saunier.

Altitude 1000 – 1176 m.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 23, de Saint-Claude à Genève ; par un ancien chemin dit des Grès, se dirigeant sur Mijoux ; par deux chemins tendant à Lamoura, l'un qui passe à Tréchaumont et l'autre à la Chenevière et aux Selmemberts ; par le chemin passant à la Vie-Neuve et à l'Eterpay pour se rendre à la Chaux-Berthod ; par un sentier reliant Mannon à la Combe du Tressus ; par les chemins dits du Frêne, de Bévy et de Vie-ès-Amis tirant aux Molunes, et par ceux dits des Doies et de la Cernaïse tendant aux Moussières ; par le ruisseau du Gourg, les biefs de l'Evalide, des Doies et de la Papeterie et le Bief Noir.

Communes limitrophes : au nord Lamoura et Lajoux ; au sud les Molunes et Villards-Saint-Sauveur ; à l'est Lajoux et les Molunes ; à l'ouest Saint-Claude, Chaumont et Villards-Saint-Sauveur. L'Auge-d'Arbey, Barnet, la Battière, Bévy, le Chapy, la Chenevière, Chez la Tâte, Clavière, Combe-Richer, la Couronne, le Crétet, , l'Eterpay, le Frêne, Fulmen, le Gétalet, le Mannon, Miredoie, Montépyle, les Moulins, la Papeterie, le Raffourg, les Selmemberts, Sous l'Auge, Sous Fol-Essard, Sur les Curtils, Sur l'Etain, Sur la Roche, Sur la Vie-Neuve, Tréchaumont et le Vouëz font partie de la commune.

Le village est assez mal bâti, aux rues irrégulières, étroites, sans alignement, non pavées ou mal pavées et dont le sol, inégal et raboteux, ressemble, en temps de pluie, au lit d'un torrent. Les maisons construites en pierres et couvertes en bardeaux de sapin, se composent généralement d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. A ce défaut d'alignement et de régularité des rues qui donne au village un aspect désagréable, se joint l'absence complète de fontaines jaillissantes. La citerne de Mi-la-Ville, établie au milieu de la place, forme par sa voûte une saillie disgracieuse et gênante pour la circulation ; la Grande-Fontaine, au bas du village, le Bugnon, sur la pente orientale du vallon, et la Puta-Fontaine ne sont que des réservoirs.

Population : en 1846 : 1362 habitants ; en 1851, 1345, dont 663 hommes et 682 femmes ; 253 maisons ; 278 ménages. En 2002 : 674 habitants. Quelques habitants émigrent à Paris pour se livrer au commerce de la lapidairerie ou pour travailler comme ouvriers dans cette branche de l'industrie.



État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1595.

Vocabulaire : saint Etienne.

Série communale à la mairie, microfilmée aux archives départementales où Septmoncel a reçu les cotes GG1 à 24. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 957 à 968, 3 E 6990 à 7017, 3 E 7996 et 6997. Tables décennales : 3 E 1336 à 1344.

Microfilmé sous les cotes 1 Mi 472 à 478, 5 Mi 1052 à 1058, 5 Mi 20 et 21 Mi 1184.

Cadastré : exécuté en 1840 : 1940 Ha ; 632 Ha en parcours, 519 Ha en terres labourables, 382 Ha en bois-taillis, 165 Ha en broussailles, 140 Ha en bois de sapins, 55 Ha en prés, 6 Ha en sol et aisances de bâtiments, 5 Ha en friches, 4 Ha 83 a en tourbières et 2 Ha 18 a en jardins.

Le degré de fertilité du sol présente, d'une extrémité à l'autre du territoire, des différences très considérables. Tandis que dans le vallon du Flumen on cultive le maïs, et qu'à Montépyle et au village le froment forme la base de la culture, on ne sème, dans la partie septentrionale, qu'un peu d'orge et d'avoine que les gelées viennent assez souvent surprendre avant la maturité. En général, on récolte du froment, du maïs, de l'orge et de l'avoine, des pommes de terre, des choux, peu de lin et de chanvre, du foin et quelques des fourrages artificiels.

On importe moitié des céréales et le vin..

On trouve sur le territoire des tourbières, de la pierre à bâtir et de taille et de la pierre à chaux. Le terrain du versant oriental est néocomien et celui du versant occidental est portlandien.

Les habitants fréquentent les marchés de Saint-Claude. Il se tient à Septmoncel, depuis un temps immémorial, deux foires par an, qui ont lieu le 16 avril et le 10 octobre.

Fabrication des fromages : c'est la principale source de revenus des habitants, avec l'industrie lapidaire. Cette fabrication comprend uniquement les célèbres fromages bleus dits de Septmoncel et les chevrets, sorte de petit fromage de forme carrée et de consistance molle. La fabrication a lieu dans sept centres principaux ou fruitières, formés chacun de la réunion d'un certain nombre de propriétaires ou fermiers qui mettent en commun le produit journalier de leur bétail et se partagent ensuite le produit de la vente. 290 vaches produisent annuellement 32.000 kg de fromages bleus, 175 vaches produisent 18.000 kg de chevrets et 75 vaches fournissent le lait nécessaire à la consommation locale.

Lapidairerie : pendant le cours des XVII^e et XVIII^e siècles, l'horlogerie fut l'industrie dominante à Septmoncel et n'y fut complètement abandonnée qu'en 1817. Vers 1735 environ, un nommé Michaud, du hameau de Thoramy, se mit, à l'aide d'un tour grossièrement construit, à tailler sans art quelques pierreries que Genève employa dans les bijoux ; plusieurs voisins intelligents suivirent l'exemple de Michaud. Bornée à Genève, cette industrie resta longtemps stationnaire ; ce ne fut que vers 1770, lorsque Gauthier-Clerc et Dalloz-Furet entreprirent de porter leurs produits à Paris, que Pierre-Hubert Lançon fit tailler les premiers brillants. On découvrit alors le moyen de tripler le jeu d'une pierre par la multiplication calculée des facettes. En 1817, Chevassus-Berche aîné fit encore faire un grand pas à cette industrie, par l'introduction de la taille des topazes et des améthystes. L'année 1822 vit s'introduire de nouveaux perfectionnements. M. Claude-Marie David jeune commença à faire tailler des rubis et des émeraudes, qu'il expédiait en Allemagne ; en 1828, il fonda à Paris une maison qui est aujourd'hui l'une des premières pour la pierre fine..

Commerce et industrie : il y a en outre à Septmoncel : 2 menuisiers, 3 cordonniers, 2 maréchaux-taillandiers, 2 fripiers, 1 marchand de fruits, 1 marchand de bas, 7 aubergistes, 3 épiciers, 1 marchand de farine, 4 marchands de fromages, 1 marchand de chevrets, 2 boulangers, 1 boucher, 1 moulin avec scierie

sur l'Evalide, 12 tournants de moulins, 3 battoirs à blé et 3 scieries sur le ruisseau des Doies, 2 moulins à un seul tournant et 1 fabrique de papier d'emballage sur le bief de la Papeterie. L'ancien martinet de Flumen, détruit par un incendie en 1826, n'a pas été rétabli.



Biens communaux : une église et un cimetière qui lui est attenant ; un bâtiment construit en 1693, composé d'un principal corps de logis et de deux ailes en retour, avec une cour fermée et un assez vaste jardin ; il comprend le presbytère, la salle de mairie, le dépôt de la pompe à incendie, les logement de l'instituteur et de l'institutrice et les salles d'étude, fréquentées en hiver par 40 garçons et 46 filles ; une pompe à incendie et 120 Ha 27 a de tourbières, bois, pâtures et broussailles. Il y a deux autres écoles tenues par des sous-maîtres à Mannon et à Chamontay, fréquentées chacune par 20 élèves des deux sexes.

Bois communaux : 243 Ha 05 a; coupe annuelle : 6 Ha 54 a.

NOTICE HISTORIQUE

De Saint-Claude à la Valserine et du Bief de la Chaille aux limites du Bugey, s'étend une vaste contrée mêlée de vallées profondes et de montagnes d'une grande élévation, qu'un épais manteau de neige recouvre pendant sept mois de l'année. Septmoncel était le centre religieux et politique de cet immense territoire. La légendaire vie de saint Romain parle déjà, au V^e siècle, d'une route qui tendait de Condat à Genève ; il s'agissait sans doute du chemin passant à Septmoncel, Mijoux et Gex. Cette voie, appelée le chemin des Grès (Via Gradorum) parce qu'elle franchissait une montagne à l'aide d'escaliers taillés dans le roc, n'était, il est vrai, praticable que par les hommes et les mulets, mais elle pouvait suffire aux besoins des premiers habitants. Le vocable de saint Etienne, donné à l'église de Septmoncel, tendrait à prouver que cet édifice remonterait à l'introduction du christianisme dans le haut Jura. La nature allodiale de la vallée du Tacon, de la Chaux-Berthod, de la combe de Mijoux et de la prairie des Moussières ferait aussi supposer que ces cantons échurent en partage à des chefs burgondes après la chute de l'empire romain.

En désignant comme limites de la terre monastique de Saint-Claude la Valserine, le Bief Brun et Eschalon, l'empereur Charlemagne reconnut évidemment, en 790, que le territoire de Septmoncel faisait partie des possessions de ce monastère.

Les habitants de Septmoncel étaient mainmortables, et cependant, ils jouissaient d'une administration municipale ayant pour base l'élection populaire. Ils choisissaient chaque année deux échevins et six conseillers, et appelaient les pères de famille les plus riches pour délibérer sur les affaires d'un intérêt majeur. Peu soumis à leur seigneur, ils disposaient de leurs communaux sans le consulter. Ils défrichaient des forêts, les convertissaient en pâturages et se regardaient à peu près comme souverains chez eux.

Pierre de la Baume, qui avait quitté en fugitif son évêché de Genève en août 1528 pour venir chercher le repos dans son abbaye de Saint-Claude leur reprocha cette liberté. Après avoir consulté les gens de son conseil, il abandonna ses prétentions sous la seule réserve des lods qui lui seraient payés en cas de mutation (traité du 28 septembre 1530). Dès ce moment, on vit la population de Septmoncel s'accroître dans une proportion extraordinaire et diverses industries s'y introduire, notamment la fabrication des étoffes grossières, des cuillères et des caisses en bois, de la clouterie et des instruments aratoires. La famille Gruet y importa, en 1550, l'industrie de l'horlogerie, inconnue jusqu'alors dans le Jura.

Les fléaux qui désolèrent notre province pendant le cours du XVII^e siècle furent à peine sensibles à Septmoncel. La peste respecta ces hautes régions, et l'attitude ferme des habitants tint à distance les Bugistes pendant la guerre. On n'eut à déplorer que l'incendie de quelques maisons par les troupes françaises après la prise de Saint-Claude. Des questions de limites avec Longchaumois et les Suisses occasionnèrent quelques luttes, des meutres isolés, des enlèvements de bestiaux sur les lieux contentieux, mais les Septmoncelans se retirèrent rarement sans être victorieux.

Lorsque la révolution éclata, une foule de jeunes gens s'enrôlèrent sous les drapeaux de la république et se distinguèrent sur tous les champs de bataille.

Seigneurie : le territoire de Septmoncel dépendait en toute justice de la partie de la terre de Saint-Claude dite la Grande-Cellèrerie. La Combe-du-Lac ou la Chaux-Berthod, reconnaissait seule l'aumônerie du monastère pour son seigneur ; la Combe de Mijoux était indivise entre l'abbé et le seigneur de Gex. Un

prévôt à Septmoncel et un autre à Mijoux représentaient l'abbé et veillaient à la conservation de ses droits. La justice était exercée par les officiers de l'abbé à Saint-Claude. Un signe patibulaire, pour l'exécution des criminels, était placé sur le bord du chemin de Septmoncel à Saint-Claude, et, lors d'une condamnation à mort, tous les habitants étaient tenus d'y comparaître armés de bâtons. Jusqu'au XV^e siècle, les sujets de cette seigneurie furent tenus de faire le guet et garde au château de Saint-Cergues et le guet sur le mont Oysel.



Évènements divers : un incendie, survenu en 1826, détruisit une grande partie du chef-lieu du village : 17 maisons furent la proie des flammes. Un ouragan épouvantable, mêlé d'éclairs, de tonnerre, de pluie et de grêle énorme, fondit, le 2 octobre 1841, sur les communes de Septmoncel et de Lamoura. Dans son rapide trajet, il emporta dix maisons, renversa ou brisa plus de 2.000 pieds de vigoureux sapins et blessa grièvement trois personnes qui furent jetées à terre.

Paroisse : elle était l'une des plus vastes de France ; sa surface dépassait 40 kilomètres carrés. Le quartier de la Tuffa de la Pila, appelée plus tard la Pièce de l'Intérim, puis la Vallée des Dapes, devint définitivement, en 1648, un territoire neutre entre le comté de Bourgogne et la Suisse ; Mijoux devint une succursale en 1755 ; la Darbella fut érigée en commune en 1788, et l'église de Lamoura en 1808. Lajoux et Lamoura formèrent deux communes distinctes dès 1839. L'église de Septmoncel, reconstruite en 1620, occupe une éminence à l'occident du village et se compose d'un clocher en avant-corps, sur monté d'un dôme lourd et disgracieux, de trois nefs voûtées, séparées par une double rangée de piliers carrés, d'un chœur polygonal et d'une sacristie.

Curiosités naturelles : on remarque entre Lessard et Montépyle, le ruisseau de Flumen, qui forme une suite de cascades tombant avec fracas de diverses hauteurs. La chute du principal volume des eaux est de 90 pieds, et deux des sept autres filets d'eau écumeux qui l'accompagnent se précipitent de plus haut. Le flanc de la montagne qui domine les cascades de Flumen est percée par une double excavation appelée Baume des Sarrasins. Elles communiquent entre elles à l'intérieur par une ouverture naturelle, mais elles se présentent au dehors comme deux gueules de four séparées. La grotte supérieure a 20 m de large, 8 m de haut et 7 m d'enfoncement. La seconde, qui n'en est séparée que par un large pilier, a 15 m de largeur. En 1815, lors de l'invasion des troupes autrichiennes, une grande partie des habitants de Septmoncel se réfugièrent dans cet asile avec leurs meubles les plus précieux. Du haut du rocher où ces antres sont creusés, on jouit d'un point de vue magnifique.

Biographie : Septmoncel a vu naître :

M. Dalloz, Victor-Alexis-Désiré, ancien avocat à la cour royale de Paris, à la cour de cassation et aux conseils du roi, ancien membre de la chambre des députés, membre de l'académie de Besançon, décoré de la légion d'honneur, auteur de la Jurisprudence générale du royaume, père de M. Edouard Dalloz, représentant actuel du Jura à la chambre des députés, président du conseil général ;

M. Dalloz, Armand, frère du précédent, auteur du dictionnaire général et raisonné de législation et de jurisprudence ;

Gauthier, Jean-Joseph, baron de l'empire, général de brigade, chevalier de Saint-Louis, officier de la légion d'honneur, beau-frère du général Lecourbe, blessé à Munich et à Waterloo, décédé en septembre 1815 à Ruffey où il est inhumé ;

Gauthier-Clerc, Jean-Pierre, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, officier de la légion d'honneur, blessé dans la campagne d'Egypte, décédé en retraite en 1821 à la Ville-d'Avray ;

Vuillerme, Jean-Marie-Philibert, colonel légionnaire, mort au champ d'honneur à la bataille de Waterloo ;

Lançon, N., auteur d'un livre intitulé l'Art du lapidaire ;

MM. Delacroix, Claude-Etienne, Bavoux, Millet, Jean-Joseph, Gauthier frères, neveux du général, Vuillerme, Pierre-Alexis et Claude-Joseph, frères du colonel, Gauthier-Clerc, Herman, tous capitaines d'un grand mérite.



Bibliographie : Archives de la Préfecture du Jura. Annuaire du Jura. Notice de M. Eugène Lançon du Nouvelliste du Jura, n° 56, année 1855. Notes de M. Comoy, architecte à Saint-Claude. La route des communes du Jura, 2001.